



Mirande, le 3 juin 2026

Information aux familles**Objet :** *Référent Handicap Territorial*

Madame, Monsieur,

Vous avez un enfant à besoins particuliers ou vous vous interrogez ? Le Référent Handicap Territorial de la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne se tient à votre disposition tout au long de l'année pour vous **informer**, vous **orienter** et vous **accompagner**.

Il contribue à permettre une **continuité et une qualité d'accueil** de la **petite-enfance au passage à l'âge adulte** au sein des équipements de notre territoire : structures petite-enfance, enfance, jeunesse, établissements scolaires et autres lieux de vie collectifs.

En partenariat avec **l'ensemble des acteurs** sociaux-éducatifs, le Référent Handicap Territorial est là pour faciliter **l'inclusion** de votre enfant et lui permettre, à chaque étape de son parcours, une transition d'accueil harmonieuse d'un équipement à l'autre.

Il peut co-construire un suivi individualisé, organiser des temps de sensibilisation auprès des enfants et des jeunes et, en parallèle, accompagner les professionnels dans leur méthodologie de travail.

Ce service est gratuit et sur rendez-vous, mis en place en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Gers.

Vous pouvez également le contacter pour toutes questions relatives à la parentalité, l'information, l'orientation et le soutien.

Référent Handicap Territorial

Nicolas Desmazure

nicolas.desmazure@coeur-dastarac.fr

07.88.02.55.38

Sur rendez-vous les lundis – jeudis et vendredis de 8h30 à 11h et de 16h30 à 17h30.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Antoine MENDES